

Rapport financier, Monique Dusart

Présentation succincte du budget 2020.

Le budget 2020 a été préparé pendant la période de confinement et ne tient donc pas compte de l'annulation de nombreuses activités au cours de cette année particulière.

Les postes principaux de dépenses, sans changement significatif, sont les suivants : frais de personnel pour 17 500 €, les frais postaux pour 1 700 €. Les frais administratifs prennent en compte le fait que nous assumerons dans les nouveaux locaux de frais supplémentaires : téléphone, internet, photocopies. Une ligne de 2 500 € est inscrite à ce titre. Une somme de 1 000 € avait été prévue à cette époque pour les frais de déménagement mais nous n'avons pas eu de frais à payer. Pour les conférences nous en avons prévu 8. Seules, 3 ont pu être réalisées. Les voyages et excursions, en nombre réduit, sont inscrits pour 37 500 € : le voyage annuel en Auvergne et une excursion en Auxois sur la base de 50 personnes alors que 22 à 25 personnes ont participé.

Pour les recettes, les cotisations en hausse en 2019(17 093 €) n'ont été inscrites que pour 13 000 € (peut être encore trop). La subvention de 10 000 € est reconduite. Les autres recettes ne sont pas significatives sauf pour les excursions qui s'équilibrent avec les dépenses.

Nous avons donc un total de dépenses de 70 736 € pour des recettes de 60 900 €, soit une reprise prévue sur les réserves de 9 836 €.